

Image not found or type unknown



Accident de travail et travailleur polonnais

Par **jeremy00mx_old**, le **20/09/2007** à **19:33**

bonjour .rnje travail dans une entreprise de plomberie qui emploie environ cinquante salariés francais et une vingtaine d'ouvriers polonnais . il y a un an j'ai eu un accident de travail (hernie disquale+operation et arret de sept mois) a cause d'un ouvrier polonnais qui ne parlais pas ma langue .nous portons une charge lourde à quatre personnes et polonnais portait de mon coté, il à laché sans rien dire et je me suis retrouvé avec tout le poid. puis-je attaqué mon employeur pour cette raison ? ayant entendu dire que tout travailleur européen pouvais travailler sur le territoire français à la condition de se faire comprendre. merci